

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 192

présenté par
Mme Pételle

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, après le mot :

« accueil »

insérer les mots :

« dans les conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.